

VILLE DE NIORT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Service O.D.P.

Organisation du Domaine Public

« Réglementation »

# COMMERCANTS DES HALLES DE LA ZONE PIETONNE

Tél. : 05.49.78.75.49 - 05.49.78.75.47 - 05.49.78.75.56

Fax : 05.49.78.74.31

Mail : [reglementation@mairie-niort.fr](mailto:reglementation@mairie-niort.fr)

## Commerçant :

Nom :  Prénom :

Adresse :

Joindre un justificatif (quittance de loyer) pour justifier de votre présence aux halles

Téléphone :  Portable :

Fax :  Courriel :

Marque du/des Véhicule(s) (joindre copie(s) carte(s) grise(s))	Immatriculation(s) du/des véhicule(s)	Tonnage et encombrement

## **L'autorisation est à vous faire parvenir :**

- Par courrier :
- Par Fax :
- Par courriel :
- À retirer au bureau de la réglementation de la Mairie  
9 rue de l'Ancien Musée Porte 251

**Date et signature :**